

Compte-rendu du Conseil d'école du 25.02.2016

RÉDIGÉ PAR LES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE DE CAMBRONNE-LÈS-CLERMONT

REPRESENTANTS DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
Mme CREMEAUX	Directrice et enseignante	X	
Mr DOURLENT	Enseignant	X	
Mme BIMONT GLODT	Enseignant		X
Mme VAN POUCKE	Enseignante	X	
Mme GERY	Enseignante	X	
Mme MAGNIER	Enseignante		X
Mr ROUSSEL	Enseignant		X
Mr CORBEL	Enseignant	X	

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
M. BLOT	Maire	X	
M. GATTE	1 ^{er} adjoint au Maire	X	
Mme BONEFAES	2 ^{ème} adjoint au Maire	X	
M. CHATELAIN	Conseiller Municipal		X
M. GUIDET	Conseiller Municipal	X	
Mme LEFEBVRE	Conseillère Municipale		X

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
M. VRILLEAUD	Titulaire	X	
Mme DULAURENT	Titulaire	X	
Mme NOUGER	Titulaire	X	
Mme DESLANDES	Titulaire	X	
Mme ROGER	Titulaire	X	
Mme TAINE	Suppléante	X	
Mme HOAREAU	Suppléante		X
M DEVULDER	Suppléant		X
Mme LEFEBVRE	Suppléante		X
Mme VANGELE	Suppléante		X

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
Mme PECQUEUX	Inspectrice		X
Mme COQUILLARD	DDEN		X

La séance débute à 18h05.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la présente réunion, Mme Crémeaux informe tous les intervenants qu'elle a préféré noter sur le compte-rendu du dernier conseil d'école, les montants apparaissant sur le relevé de compte de l'école au lieu du montant annoncé lors du dernier conseil d'école concernant le 1^{er} bilan de la coopérative de l'école. Elle transmet le compte-rendu du précédent conseil d'école pour signature ce jour.

M. Vrilleaud et Mme Dulaurent, représentants des parents d'élèves, demandent s'il est possible d'établir un règlement intérieur du conseil d'école afin de limiter les changements de règles et de fonctionnement d'un conseil sur l'autre et d'informer les futurs représentants d'élèves sur ce fonctionnement et d'établir le rôle de chacun.

La directrice de l'école et les représentants de la commune souhaitent prendre un temps de réflexion pour juger de l'utilité d'établir ce document. Mme Dulaurent propose que la décision soit prise en commun au prochain conseil d'école.

1 La vie de l'école

• Horaires de l'école pour la rentrée 2016 :

L'équipe enseignante a proposé 2 nouveaux horaires. L'équipe municipale ne les a pas encore validé définitivement, mais cela est en cours de réflexion. Les nouveaux horaires doivent être votés en conseil d'école extraordinaire.

Les horaires proposés sont :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| — proposition 1 : | — proposition 2 : |
| — 08h35 : accueil des élèves | — 08h20 : accueil des élèves |
| — 08h45 : début des cours | — 08h30 : début des cours |
| — 11h45 : fin des cours | — 11h45 : fin des cours |
| — 13h20 : accueil des élèves | — 13h35 : accueil des élèves |
| — 13h30 : reprise des cours | — 13h45 : reprise des cours |
| — 15h45 : fin des cours | — 15h45 : fin des cours |

La première proposition semble être la meilleure, car elle bouleverserait moins le rythme actuel des enfants,

• Les activités pédagogiques, culturelles et sportives en relation avec les programmes nationaux pour 2015/2016

✓ Bilan des activités du 1^{er} trimestre :

- Le projet « Contes » de la classe CE1-CM2 de Mme Gery s'est bien déroulé (réalisation d'une vidéo)
- La chorale de Noël : la quasi-totalité des enfants et leurs parents étaient présents. L'équipe enseignante remercie M. BOLLE, de la ferme de Cambronne-lès-Clermont, pour la donation des 2 sapins.
- Bibliothèque : l'équipe enseignante remercie les bénévoles concernant cette activité.
- Salle Monard :
Jusqu'à maintenant les élèves des classes élémentaires se partageaient à tour de rôle la salle, les mardis et vendredis.
A partir du 1^{er} mars : les classes de CE1/CM2 et CP iront à la salle à tour de rôle le mardi matin et la classe de CE2/CM1 ira tous les vendredi matin.
- Le projet « Musique » :
Pour les maternelles : thème « Espagne » avec l'intervenant M. Gilles Perrier.
Écoutes musicales, danses et apprentissages sur des instruments de musique espagnols ont été abordés.
Pour le moment, Gilles Perrier intervenait tous les lundis matins et seules les classes de maternelle partageaient ses cours à tour de rôle.
A partir de maintenant : la classe de CE2/CM1 participera sur le thème de « l'Europe ». Danses, écoutes musicales et apprentissage de l'hymne européen sont au programme chaque semaine.
Les petits devront donc partager la plage horaire du lundi matin avec la classe de M. Dourlent. Par conséquent, les maternelles assisteront une semaine sur deux au cours de musique.
Les enfants feront une représentation lors de la kermesse.

✓ Projet d'activités pour le 2nd et le 3^{ème} trimestre :

- Rédaction d'un livre par les classes de CE2, CM1 et CM2 : « Livre du manoir ». Les RPE proposent de scanner le livre et de le publier sur le blog. M. Dourlent et M. Vrilleaud vont se renseigner sur les éventuelles restrictions de publication, par rapport aux droits d'auteur des enfants.
- Mise en place de « défis maths » :
Les classes s'entraînent jusqu'au 23 mars, date à laquelle un concours sera organisé par l'école, au cours duquel les enfants devront résoudre des énigmes : 5 énigmes en maternelle, 10 énigmes en cycle 2 (CP/CE1) et 15 énigmes en cycle 3 (CE2/CM1 et CM2).
Chaque enfant recevra un diplôme pour sa participation.
Les 3 meilleurs de chaque catégorie recevront en prime des médailles (Or, Argent et Bronze).
- Piscine :
Le cycle piscine commencera la semaine 13, soit le mercredi 30 mars de 10h20 à 10h55 pour les MS-GS/CE1/CM2 et le vendredi 1er avril de 09h45 à 10h20 pour les CP.
A cet effet, un mot a été communiqué aux parents d'élèves dans tous les cahiers de liaison. Les enseignants recherchent toujours des personnes pour les accompagner.
A noter, la date du passage d'agrément pour ceux qui le souhaitent sera le vendredi 18 mars à 17h30 à la piscine de Fitz James. Pour rappel, en cas d'indisponibilité à la date proposée, un autre rendez-vous peut être demandé à Mme Crémeaux.
Les objectifs sont :
 - pour les CE1 : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter et se déplacer sur 15m sans brassière ni appuis.
 - pour les CM2 : être capable de plonger, parcourir 30 m en position dorsale et ventrale et s'immerger en profondeur.
- Sorties :
 - Maternelles : « Namaskar » le 26/02/2016, spectacle d'ombres, salle Fernel.
 - CP/CE1/CE2 : « Le Vent qui nous mène » d'Alain Schneider, à la Salle du Grand Air à Breuil-le-Vert, le 08/03/2016.
Le départ étant prévu pour 13h30, les enfants allant à la cantine sont invités à manger un pique-nique à l'école sous la surveillance des professeurs. Les parents dont les enfants déjeunent habituellement à la cantine devront penser à les désinscrire sur periscoweb.
 - Pas de sortie pour les CM1/CM2
- Adhésion à l'association USEP :
Les frais d'adhésion sont pris en charge par l'association des parents d'élèves, Cambronne Récréation.
La 1^{ère} rencontre sportive aura lieu courant mars pour les élèves du CE1 au CM2.
L'école recevra deux autres écoles le 03 mai 2016 pour une rencontre d'athlétisme, au stade.
Une rencontre de football est prévue au mois de juin.
Pour la classe de CP : il n'y a pas assez de classes dans les autres établissements pour permettre de participer aux rencontres.
- Sortie scolaire de fin d'année : Zoo d'Amiens de la classe de Petite Section au CM2, à la fin du mois de juin (la date n'est pas encore fixée à ce jour).

✓ Liaison GS/CP :

Une réflexion est en cours entre les enseignants : la liaison se fera lors de la dernière période en mai/juin. Des mots seront remis aux parents pour expliquer la mise en place.

✓ Liaison CM2/6ème :

Une réunion est prévue le lundi 29 février 2016 entre le Collège Jacques-Yves Cousteau de Breuil-le-Vert et Mme Crémeaux. La directrice nous informera de son déroulement.

✓ Attestations B2I, APER, APS, anglais :

Les attestations sont en cours.

Informatique : travaillé par les professeurs dans leurs classes respectives.

Prévention routière : projet en partenariat avec la sécurité routière. Une subvention de 200€ a été accordée par la Mairie. La matinée de formation aura lieu le vendredi 22 avril 2016 : une partie théorique + une partie pratique en vélo.

Les gestes de premier secours pour les CE2 et CM1 sera validée au 3^{ème} trimestre.

Anglais : les enfants ont deux heures par semaine.

• Projet d'école :

Cette année : résolution de problèmes

Défis maths mis en place, en plus des cours de mathématiques prévus au programme.

- **Photos de classe :**

Le photographe viendra le jeudi 21 avril 2016.
Ce sera le même photographe que l'année dernière.

- **Coopérative, second bilan pour cette année scolaire :**

Situation du compte à ce jour : 2 038,19 €

Dépenses faites pour le goûter de Noël, l'achat des bonnets (71.21€) et des fournitures scolaires, ainsi que l'adhésion à l'OCCE (frais de gestion du compte bancaire de l'école : 242 €).

- **PPMS, protection et sécurité des élèves : bilan de l'exercice de confinement et dispositif à inclure au protocole :**

Un exercice de confinement a été réalisé en décembre 2015 : très bon comportement des enfants, notamment des maternelles. La répartition des rôles entre enseignants s'est très bien faite.

Début avril : un exercice incendie est prévu avec la présence des Pompiers.

Les lieux de regroupements sont le préau pour l'école élémentaire et dans la cour devant la grille pour l'école maternelle.

Les représentants de parents d'élèves, ainsi que la mairie, demandent une intervention des pompiers pour un avis professionnel concernant l'évacuation des élèves en cas d'incendie, le regroupement se faisant dans la cour à proximité d'un éventuel danger. Ainsi, l'équipe professionnelle pourra faire une démonstration, expliquer et former les enseignants et les enfants sur les risques des incendies, comment évacuer, et sur l'utilisation des extincteurs de fumées. Par ailleurs, monsieur le Maire propose de faire faire une formation aux enseignants par le biais de la société qui entretient les extincteurs. L'équipe municipale va se renseigner sur le coût et les horaires de formation. Suite aux attentats, des plans de masse et de situation des bâtiments scolaires ont été envoyés à la gendarmerie. Une nouvelle circulaire est maintenant à ajouter dans le cadre des PPMS. Mme Crémeaux fait circuler le document à tous les intervenants.

Formation incendie : Proposition de M. le Maire de faire faire une formation aux enseignants par le biais de la société qui entretient les extincteurs. L'équipe municipale va se renseigner sur le coût et les horaires de formation.

- **Rappel du rôle de l'Atsem en maternelle :**

L'Atsem est présente pour assister le personnel enseignant et participer à la communauté. C'est le rôle de l'enseignante d'accueillir les enfants. Si elle n'est pas présente lors de l'accueil des enfants le matin, c'est qu'elle est occupée à d'autres tâches.

Si des parents ont besoin d'un temps de dialogue avec la maîtresse, ils peuvent en faire la demande via le carnet de liaison, pour une prise de RDV avec elle.

- **Rappel du fonctionnement en cas d'absence d'un enseignant :**

Lors d'une absence, l'enseignant prévient la directrice qui doit en informer l'inspection académique qui fait tout son possible pour remplacer le professeur absent. Les parents sont informés par le biais des cahiers de liaison.

Dans le cadre de l'absence de Mme Bimont Glodt, l'arrêt étant régulièrement prolongé, le remplacement est renouvelé en conséquence. M. Corbel sera, quoi qu'il arrive, affilié à la classe de CP de Mme Bimont Glodt durant tout le temps de son absence.

2 Les représentants de parents d'élèves

- **Bilan des manifestations :**

Halloween : comme chaque année, très bonne participation (70 personnes sur Cambronne et 20 personnes sur Ars). Les défilés se sont bien déroulés.

Noël : Les retours des parents d'élèves ont été très positifs sur tous les événements de Noël organisés pour les enfants de l'école : chorale de l'école, animation musicale offerte par la Mairie, Arbre de Noël organisé par l'association des parents d'élèves.

L'arbre de Noël a eu lieu peu de temps après les autres manifestations (chorale de l'école, animation de la mairie) sans que cela affecte le taux de participation des parents et des enfants, qui a été le même que pour l'année précédente. Les petits ont beaucoup apprécié la prestation de la conteuse et les grands se sont également bien amusés. Mme Dulaurent en profite pour féliciter les équipes organisatrices et remercier tout le monde pour la participation.

- **Événements à venir :**

Organisation de la vente de bulbes : les représentants de parents d'élèves remercient toute l'équipe enseignante de bien vouloir participer à cette manifestation. Les bénéfices serviront entièrement au financement d'une action de l'école au bénéfice des enfants.

Carnaval de l'école : Le plan Vigipirate en cours impose à l'équipe enseignante de ne pas faire de défilé comme les années précédentes. Le carnaval de l'école se déroulera le **11 mars 2016 après-midi**, sous la forme d'un bal costumé sous le préau de l'école. La présence des parents n'est pas acceptée. Les représentants de parents d'élèves propose une participation sous forme de goûter. L'équipe enseignante ayant déjà prévu une collation, seules des boissons seront déposées le jour J. L'équipe de la Mairie annonce qu'un goûter était également prévu de son côté.

Chasse à l'œuf : le 26 mars 2016. Les représentants de parents d'élèves demandent à l'équipe municipale la mise à disposition de barrières afin de pouvoir délimiter la chasse à l'œuf devant l'école élémentaire et le parterre de l'église. L'équipe municipale doit pouvoir faire le nécessaire.

Vide coffre à jouets : le 21 mai 2016. Cette manifestation sera organisée par les enfants et pour les enfants dans la cour de l'école élémentaire.

Kermesse : le 02 juillet 2016

Cette année la kermesse ne pourra pas être organisée à la date traditionnelle (dernier samedi du mois de juin), par manque de disponibilité de l'équipe enseignante. Afin que toute l'équipe enseignante soit disponible pour participer à cette manifestation, la date de la kermesse a été déplacée à titre exceptionnel pour cette année au 02 juillet. L'année prochaine, la kermesse aura de nouveau lieu le dernier samedi du mois de juin.

L'équipe municipale rappelle qu'il faut prévoir de faire les demandes écrites pour les barnums. Les représentants de parents d'élèves en prennent bonne note et vont faire le nécessaire.

Pour mieux assurer la sécurité des petits enfants, cette année il n'y aura pas d'estrade.

Il est également rappelé qu'il y aura besoin de volontaires pour le montage et démontage des barnums (en dehors des 2 personnes assurées par la municipalité), et également pour assurer l'animation de certains stands. En effet, 30 personnes sont nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de la kermesse. Les représentants de parents d'élèves vont lancer un appel aux volontaires.

3 Rythmes scolaires

- **TAP :**

La Mairie soulève de nouveau le problème de réservation sur le site Periscoweb.

En effet, il y a beaucoup trop de parents qui n'inscrivent pas ou ne désinscrivent pas leurs enfants sur le site pour le périscolaire et les TAP. Cela désorganise énormément l'équipe d'animation et provoque des risques pour la sécurité des enfants.

Des courriers recommandés ont été envoyés aux parents récidivistes par la Mairie. Si cela perdure, ces enfants seront refusés aux TAP et aux activités périscolaires car cela reste intolérable.

Les activités resteront identiques jusqu'à la fin de l'année.

L'équipe municipale remercie tous les intervenants : bénévoles et enseignants, sans qui rien n'aurait été possible.

4 Restauration scolaire et local périscolaire

- **Avancement du projet de restauration scolaire :**

Les travaux ont 2 mois de retard à cause de différents problèmes avec des entreprises qui ont connu des difficultés, surtout la partie menuiserie. Malgré tout, l'ouverture sera effective pour la prochaine rentrée des classes 2016/2017.

La fin des travaux est prévue pour les vacances de Pâques.

Un service de 70 couverts sera possible, ce qui couvrira largement les besoins de notre commune.

Une étude est en cours concernant le prix des repas, dans le but de ne pas dépasser ce qui est payé à ce jour pour Neuilly. La municipalité étudie aussi la possibilité d'assurer également le repas de mercredi et la garde des enfants le mercredi après-midi. Dans l'idéal, une mise en place de système CLSH pour les périodes de vacances serait très appréciée.

La municipalité souhaite que le personnel déjà en poste, profite de ces nouvelles opportunités. (Animateurs, personnel pour la cantine, ménage...) Toutefois, une personne supplémentaire sera à recruter.

5 Autres sujets

- **Affiches sur le développement durable**

M. Gatté présente à l'équipe enseignante des affiches à double face sur les thèmes du développement durable qui ont été reçues par la mairie et qui pourraient éventuellement servir à l'école. Les enseignants remercient la Mairie pour cette initiative.

- Les RPE réitèrent leur demande de mettre en place un protocole concernant la lutte contre les poux suite à des questionnements de plusieurs parents avec des actions conjuguées de l'équipe éducative (dépistage, information aux parents et à la mairie), de la mairie (traitement des locaux) et des parents d'élèves (traitement des enfants). La directrice refuse de dialoguer sur ce sujet invoquant qu'elle y a déjà répondu : « Concernant une éventuelle épidémie de poux, un affichage est mis en place en maternelle. Nous avons également fait la demande auprès d'un organisme pour des prospectus à distribuer. Nous sommes dans cette attente. Le linge du dortoir est lavé à haute température (qu'il y ait épidémie ou non). ».

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Crémeaux lève la séance de ce deuxième conseil d'école à 20h28.